

RÈGLEMENT DE LA SLOW CW QSO PARTY

1. But du contest.

Organisée par le Marconi Club et gérée par la Section ARI de Loano (SV), la "Slow CW QSO Party" a pour objectif d'aider les débutants, les "novices", les passionnés de CW en les initiant à la télégraphie dans une compétition calme et agréable pour apprendre et s'amuser et en même temps les accompagner auprès des plus expérimentés qui ont ainsi l'opportunité de leur faire vivre le frisson de leurs premiers QSO et de devenir des mentors pour les nouvelles recrues.

Les débutants CW (Novices) ont ainsi la possibilité de mettre en pratique leurs compétences, de les augmenter, de se motiver et de s'encourager à ne pas perdre leur enthousiasme mais plutôt à le renforcer.

Les plus expérimentés auront ainsi l'occasion de vivre les émotions des premiers QSO CW en adaptant patiemment leur vitesse à celle des correspondants débutants.

2. Participation.

Les OM et SWL du monde entier en possession d'une autorisation régulière sont invités à participer. L'adhésion à des associations ou à des clubs n'est pas obligatoire.

3. But.

Vous devez contacter ou écouter autant d'OM que possible. La participation des stations de la section Regiolani est autorisée et encouragée. L'objectif principal est avant tout d'encourager les débutants en CW et d'intriguer tous les autres OM sur ce mode de communication magnifique et intemporel.

4. Fréquences.

Le concours se déroulera dans les bandes de 20, 40 et 80 mètres et plus précisément dans les gammes de fréquences suivante :

- 3540-3550 kHz
- 7028-7038 kHz
- 14040-14050 kHz

L'utilisation de fréquences différentes pour les trois bandes, à condition qu'elles soient conformes au plan de bande IARU Région 1, n'empêche pas le score et ne sera pas soumise à une disqualification ou à des pénalités, mais le comité du Marconi Club ARI Loano recommande fortement d'utiliser les fréquences ci-dessus afin de ne pas saturer tout l'espace de la bande CW, laissant ainsi de la place à ceux qui ne participent pas au concours.

5. Mode opératoire.

Le concours implique l'utilisation du mode CW uniquement. L'utilisation de claviers et de décodeurs n'est pas autorisée.

6. Date et heure.

Le concours aura lieu le dimanche 2 février 2025 à partir de 13 h 00 UTC et se terminera à 23 h 00 UTC.

7. Catégories.

Les catégories de participation suivantes sont prévues pour lesquelles des classements séparés seront établis :

- N.** - Novice (débutants et tous ceux qui ne sont pas encore capables de dépasser 12 WPM) ;
- OH.** - Old Hand (télégraphistes experts ou membres du Marconi Club) ;
- HRD.** - SWL.

Chaque participant doit préciser la catégorie à laquelle il appartient dans le log name.

8. Stations spéciales.

Tous les membres du Marconi Club seront des multiplicateurs valables.

Lors de l'appel ils ne devront pas s'identifier comme station MC (en évitant de faire l'appel trop long en termes de temps puisque le but principal de ce contest est le QRS) mais ils devront transmettre leur "numéro de membre MC" lors du QSO, communiquant le rapport de signal, le numéro progressif et le numéro MC (Exemple 599 001 MC260)

9. Notation.

Chaque station ne peut être connectée qu'une seule fois par bande.

Chaque QSO régulier recevra le score suivant :

- 1 point pour chaque station Novice ou indépendante (n'appartenant pas au Marconi Club) connectée ;
- 3 points pour chaque station connectée appartenant au Marconi Club.

Un classement séparé similaire sera dédié aux SWL avec des scores calculés comme suit :

- 1 point pour chaque station novice ou indépendante (n'appartenant pas au Club Marconi) reçue ;
- 3 points pour chaque station reçue appartenant au Marconi Club.

10. Nom.

Les stations participantes (fixes ou portables), si elles sont extérieures à leur QTH, ont le droit de choisir d'utiliser leur propre indicatif ou indicatif/zone. Il est rappelé aux participants qu'il n'est en aucun cas autorisé de changer de nom pendant la compétition. Vous devrez évidemment utiliser le même indicatif depuis le premier QSO effectué jusqu'à la fin du concours lui-même.

11. Notes explicatives.

- a) Une vitesse supérieure à 12 WPM n'est pas autorisée.
- b) Les participants ne sont pas autorisés à transmettre deux signaux en même temps, quelles que soient les bandes utilisées.
- c) Les catégories multi-opérateurs ne sont pas autorisées.
- d) Un QC alternatif sur la même bande n'est pas autorisé.
- e) Cependant, plus d'un QSO/HRD avec la même station est autorisé pendant la période du concours si chaque QSO/HRD est réalisé dans des bandes différentes.
- f) L'utilisation du PacketCluster est autorisée pour tous les participants à l'exclusion des opérations de "SelfSpotting", tant directes que, bien entendu, réalisées par d'autres stations "complices".
- g) Toutes les opérations doivent avoir lieu à partir d'un seul site d'exploitation. Les émetteurs et les récepteurs doivent tous être situés dans un cercle de 500 mètres de diamètre ou dans les limites de la propriété du propriétaire de la station, quelle que soit la limite la plus élevée. Toutes les antennes doivent être physiquement connectées via des fils aux émetteurs et récepteurs utilisés par le participant. En d'autres termes, IL EST ABSOLUMENT INTERDIT d'émettre depuis différentes stations portant le même nom.

12. Rapports.

Le Numéro RST + Progressif sera transmis et, uniquement pour les opérateurs inscrits au Club MC-ARI, également le numéro de membre MC-ARI (par exemple **599 012 MC233** ou pour les opérateurs non-inscrits au Club MC-ARI **599 016**).

13. Note finale.

Le score final est donné par la somme des points de chaque QSO/HRD.

Seuls les QSO qui rapportent correctement toutes les données attendues seront considérés comme valides à des fins de notation :

CALL + RST + NR + MC### (opérateurs MC_ARI uniquement), ou **CALL + RST + NR** pour tous les autres.

14. SWL.

Les mêmes règles qui régissent la concurrence entre les OM s'appliquent aux SWL. Le même indicatif ne peut pas apparaître comme station correspondante plus d'une fois par bande.

15. LOG.

- a) Nous vous recommandons d'utiliser QARTest (version 14.8.1 ou ultérieure) comme application de téléchargement de journaux, générant le concours en sélectionnant le module DXPedition.
- b) En générant le formulaire DXPedition, en plus des champs CALL et RST, deux autres champs seront également disponibles, le premier (Rcvd1) pour saisir le numéro progressif et le second (Rcvd2) pour le numéro du Marconi Club (MCnnn) ou laissé vide pour les autres.
- c) Les participants peuvent utiliser d'autres types d'applications pour générer le Log à condition qu'elles permettent la saisie des données indiquées ci-dessus dans l'ordre décrit et permettent la génération de fichiers CABRILLO.
- d) Seuls les LOG au format CABRILLO seront acceptés.
- e) En sauvegardant le Fichier au format CABRILLO avant de l'envoyer pour le classement il faut indiquer le Nom, la Catégorie et l'éventuelle appartenance au MC-ARI (par exemple en renommant le journal au format CABRILLO comme suit : IZ1CQD-N.log ou IK1PFE-OH ou IK1QAD-OH-MC.log ou I/0123/TO-SWL.log)
- f) Les LOG doivent être envoyés UNIQUEMENT via la page dédiée au téléchargement des logs sur le site Internet du Marconi Club à l'adresse www.marconiclub.it
- g) Les LOG doivent arriver au plus tard 8 jours après la date de fin du concours, soit au plus tard le 10 février 2025 à 23 h 59 UTC. Toute personne rencontrant des difficultés pour envoyer le log dans les délais impartis peut contacter le responsable du Concours à l'adresse email slowcw@marconiclub.it
- h) Le WEB-Uploader enverra une confirmation du téléchargement correct du LOG
- i) Une liste des logs reçus sera immédiatement visible sur le site.

j) Les LOG seront rendus publics. Ainsi, en envoyant son LOG, le participant consent implicitement à sa publication.

16. Classements et prix.

- a) Un classement sera établi pour chacune des catégories visées au paragraphe 7.
- b) Les premiers classés dans chaque catégorie seront récompensés.
- c) Tous les participants pourront télécharger en ligne l'attestation de participation au format PDF.

17. Pénalités et disqualifications.

- a) Tous les journaux reçus seront soigneusement vérifiés et toute erreur trouvée pourra entraîner une réduction du score.
- b) Tout comportement antisportif pourra entraîner la disqualification. De tels comportements antisportifs peuvent être constatés à la fois dans les LOG et dans toute autre source de données enregistrées dont dispose le Comité. Pour plus de clarté, il est précisé que sont considérés les comportements antisportifs (la liste n'est pas exhaustive mais n'a pour but que de fournir des exemples) :
 - Localisation automatique ;
 - QSO à des vitesses supérieures à 12 WPM ;
 - Plusieurs signaux simultanés pour les stations à opérateur unique ;
 - Plusieurs signaux simultanés sur la même bande pour les stations Multi-Opérateurs ;

18. Déclaration implicite.

- En envoyant son LOG au Comité MARCONI CLUB SLOW CW QSO PARTY, chaque participant déclare que :
- A. Il a lu et compris le règlement du concours et accepte d'être lié par celui-ci ;
 - B. Il a fonctionné conformément aux lois et réglementations établies pour le service de radioamateur dans son pays d'origine ;
 - C. Son LOG peut être rendu public ;
 - D. Il accepte que toutes les actions et décisions du comité du concours du MARCONI CLUB soient définitives et sans appel.
 - E. Il a respecté à la lettre ce règlement conformément à ce qui a été déclaré au LOG.